



DIRECTION DE L'ACTION RÉGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE  
SOUS-DIRECTION DE LA MÉTROLOGIE

20, AVENUE DE SÉGUR  
F-75353 PARIS 07 SP

**Certificat d'examen de type**  
**n° 01.00.690.006.1 du 18 juin 2001**

**Instrument de pesage à fonctionnement automatique**  
**trieur-étiqueteur type CS...**  
**Classe X(1)**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 19 mars 1998 relatif aux instruments de pesage à fonctionnement automatique trieurs-étiqueteurs.

**FABRICANT :**

OPTIMA FILLING AND PACKAGING MACHINES GmbH, STEINBEISWEG 20,  
D 74523 SCHWÄBISCH HALL (ALLEMAGNE).

**DEMANDEUR :**

SOCIÉTÉ MS EMBALLAGES, ZONE DE PARIS NORD II, 214 ALLÉE DES ERABLES, 93420 VILLEPINTE  
(FRANCE).

**CARACTÉRISTIQUES :**

L'instrument de pesage à fonctionnement automatique trieur-étiqueteur type CS..., ci-après dénommé instrument, est destiné au tri, au contrôle d'objets (préemballages,...).

Cet instrument est intégré dans un instrument de pesage à fonctionnement automatique doseuse pondérale dont il constitue la fonction de contrôle en fin de remplissage. Les points de suspension dans la dénomination CS... du modèle sont fonction de la dénomination du modèle de l'instrument de pesage à fonctionnement automatique doseuse pondérale dans laquelle l'instrument est intégré. Par exemple l'instrument est dénommé CS/DF lorsqu'il est intégré dans un instrument de pesage à fonctionnement automatique doseuse pondérale modèle DF.

Le mode de fonctionnement est discontinu. Les charges sont pesées à l'arrêt à la fin du cycle de remplissage.

L'instrument type CS... est constitué par :

- 1/ une unité de pesage commune avec celle de l'instrument de pesage à fonctionnement automatique doseuse pondérale. Cette unité de pesage comporte :
  - un dispositif récepteur de charge constitué par le dispositif récepteur de charge de l'instrument de pesage à fonctionnement automatique doseuse pondérale (par exemple une benne de pesage équipée d'un fond ouvrant et soutenue par un système qui sollicite la cellule de charge) ;
  - une cellule de pesage WIPOTEC type EC avec système à leviers et compensation électromagnétique des forces, avec traitement de la mesure et sortie sérielle numérique des données faisant l'objet du certificat d'essais n° D09-95.38 délivré par l'Organisme notifié n° 102 (1) ;

---

(1) Organisme notifié n° 102 : PTB, organisme notifié par l'ALLEMAGNE

- un dispositif indicateur et de commande dénommé IPC-OMCS permettant de visualiser les données provenant de la cellule de pesage, de commander les fonctions à exécuter et de prédéterminer les paramètres propres à chaque type d'objet.

2/ les dispositifs suivants :

- dispositif d'impression connecté (option) ;
- dispositif indicateur de niveau lorsque l'instrument n'est pas installé de manière fixe.

L'instrument type CS... comporte les dispositifs fonctionnels suivants :

dispositif de réglage statique de la pente dont l'accès est protégé par le dispositif de scellement ;  
dispositifs de mise à zéro :

- dispositif de mise à zéro initiale,
- dispositif semi-automatique de mise à zéro,
- dispositif automatique de mise à zéro (la durée maximale entre deux mises à zéro est de 15 minutes) ;

dispositif de prédétermination de tare ;

dispositif automatique de test de l'affichage à la mise sous tension ;

dispositif de mise en évidence d'un défaut significatif.

Les caractéristiques métrologiques sont les suivantes :

Portée maximale, dimensions du récepteur de charge, échelon

Type de cellule de pesage	Portée maximale	Dimensions du récepteur de charge (L x l)	Echelon e = d	Valeur maximale de la tare morte
EC 2000-2 EC 2000-1	Max $\leq$ 750 g Max $\leq$ 1500 g	300 mm x 200 mm	0,1 g 0,2 g	4 kg
EC 3000-3 EC 3000-2 EC 3000-1	Max $\leq$ 1500 g Max $\leq$ 3750 g Max $\leq$ 7500 g	500 mm x 300 mm	0,2 g 0,5 g 1 g	8,5 kg
EC 4000-3 EC 4000-2 EC 4000-1	Max $\leq$ 3750 g Max $\leq$ 7500 g Max $\leq$ 15000 g	600 mm x 400 mm	0,5 g 1 g 2 g	15 kg

Nombre d'échelons :  $n \leq 7500$

Portée minimale :  $\text{Min} \geq 25$  g

Températures limites d'utilisation : de + 5 °C à + 40 °C

Cadence : la cadence de fonctionnement est liée à celle de la doseuse pondérale

#### **SCELLEMENT :**

Sur le boîtier du dispositif de commande figure une étiquette (autodestructible par arrachement) sur laquelle figure un nombre à 6 chiffres.

Ce nombre, également inscrit sur le carnet métrologique de l'instrument, doit être identique au nombre de contrôle intitulé "code clef bureau vérification" visualisé sur l'affichage.

Lorsqu'il n'y a pas concordance entre ces nombres, cette partie du scellement est considérée comme brisée.

Le nombre de contrôle visualisé est généré par le logiciel qui en modifie la valeur dès qu'intervient une modification du réglage de l'unité de pesage.

### **INSCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES :**

La plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat comporte les indications suivantes :

nom ou marque d'identification du fabricant  
nom ou marque d'identification du demandeur  
numéro de série et désignation du type de l'instrument  
cadence maximale de fonctionnement en nombre d'objets par minute  
tension de l'alimentation électrique, en V  
fréquence de l'alimentation électrique en Hz  
pression du fluide de transmission  
références (numéro et date) du présent certificat  
indication de la classe d'exactitude sous la forme X(1)  
caractéristiques métrologiques (e, d, Max, Min, T= -)  
températures limites d'utilisation : +5 °C, + 40 °C

### **CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VÉRIFICATION :**

La vérification primitive d'un instrument type CS... est réalisée en une phase au lieu d'installation.

Outre l'examen de conformité au certificat d'examen de type, les essais à réaliser lors de la vérification primitive sont les suivants :

- 1/ étendue et exactitude de la mise à zéro selon la procédure décrite en Annexe A.6.4 de la Recommandation R 51 de l'OIML ;
- 2/ stabilité du zéro et fréquence de réglage automatique du zéro selon la procédure décrite en Annexe A.6.5 de la Recommandation R 51 de l'OIML ;
- 3/ excentration selon la procédure décrite en Annexe A.6.7.1 de la Recommandation R 51 de l'OIML (lorsque les charges peuvent se présenter de manière excentrée) ;
- 4/ essai de pesage.

Ces essais sont réalisés en mode de fonctionnement statique non automatique.

Les tolérances et conditions de fonctionnement applicables pour les essais 1/ et 2/ sont définies au paragraphe 3.3 de la Recommandation R 51 de l'OIML.

Les tolérances applicables pour l'essai 3/ sont définies par le paragraphe 2.8 de la Recommandation R 51 de l'OIML (valeurs du tableau 1 pour la classe X(1)).

Les tolérances applicables pour l'essai 4/ sont définies par le premier alinéa du paragraphe 2.5.1 de la Recommandation R 51 de l'OIML (valeurs du tableau 1 pour la classe X(1)).

### **DÉPÔT DE MODÈLE :**

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de la région ILE DE FRANCE sous la référence DA 13.1712 et chez le demandeur.

**VALIDITÉ :**

Le présent certificat a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

**REMARQUES :**

- 1/ Le présent certificat ne couvre pas l'application "Instrument de pesage à fonctionnement automatique doseuse pondérale".
- 2/ En application du décret n° 96-441 du 22 mai 1996 susvisé, les instruments de pesage à fonctionnement automatique non utilisés à l'occasion des opérations mentionnées à l'article 26 du décret 88-682 du 6 mai 1988, ne sont pas soumis à la vérification primitive et à la vérification périodique.

**ANNEXES :**

Présentation de l'unité de commande et d'affichage  
Schéma d'ensemble (exemple d'intégration dans une doseuse pondérale à pesées nettes type DF)

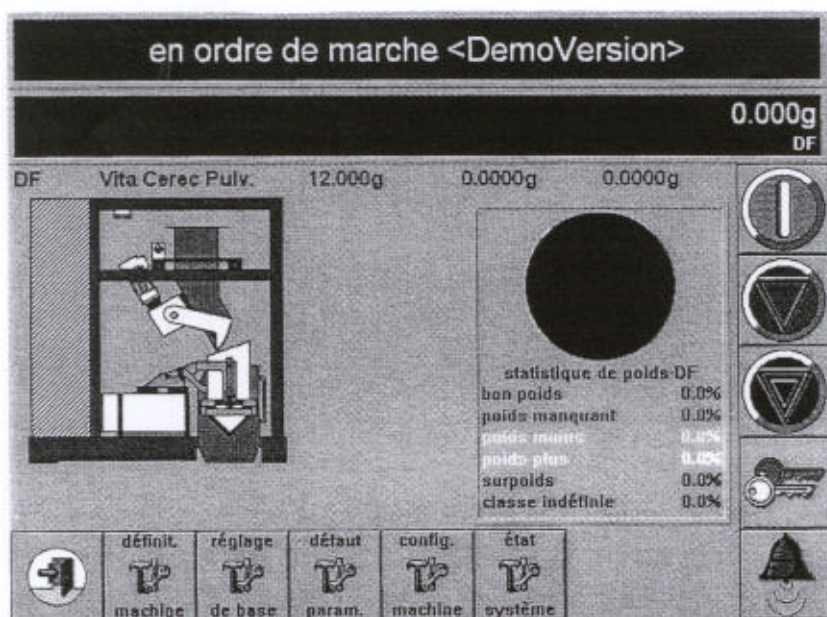
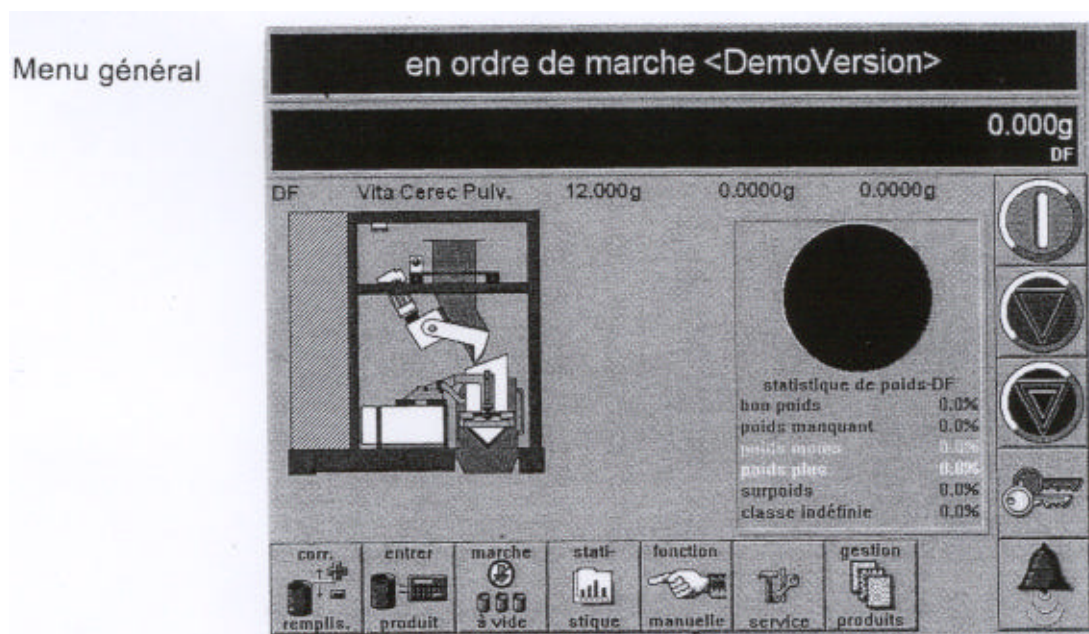
Pour le secrétaire d'Etat à l'industrie et par délégation,  
Par empêchement du directeur de l'action régionale  
et de la petite et moyenne industrie,  
l'ingénieur en chef des mines

E.TROMBONE

## Présentation de l'unité de commande et d'affichage

Cette unité se présente dans un boîtier comprenant un écran tactile et en option une imprimante intégrée.

Les exemples de séquences d'écran suivants montrent comment peuvent se présenter les commandes et l'affichage des données.

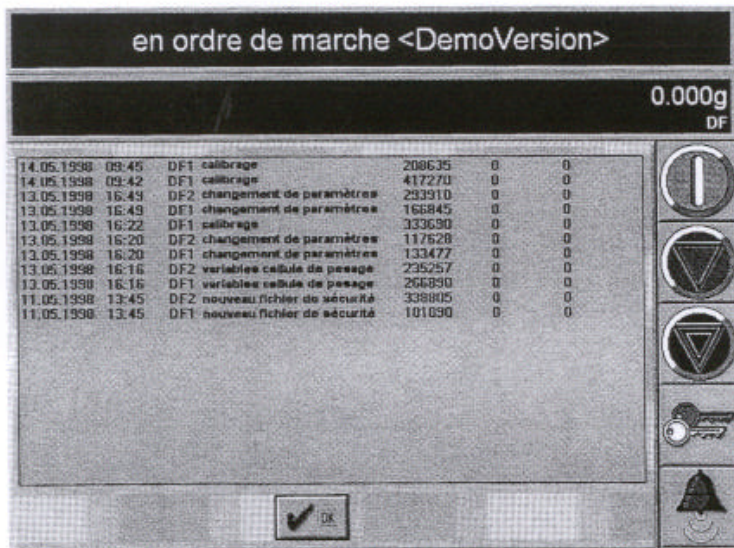
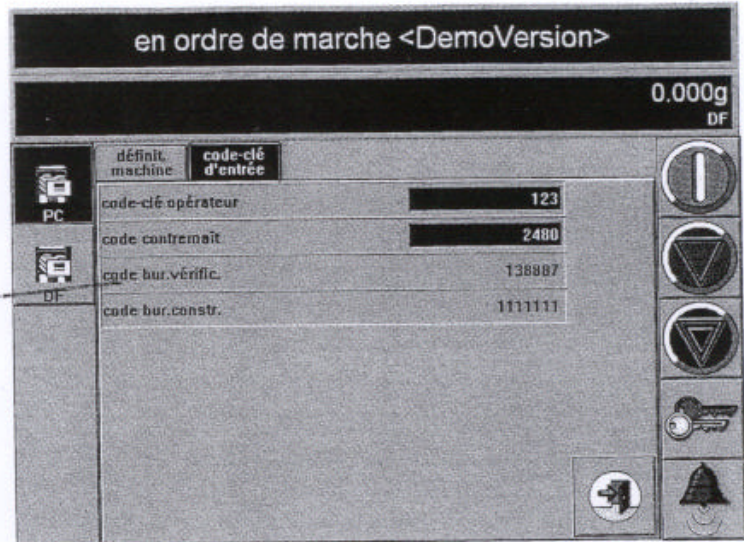


Service

## Présentation de l'unité de commande et d'affichage (suite)

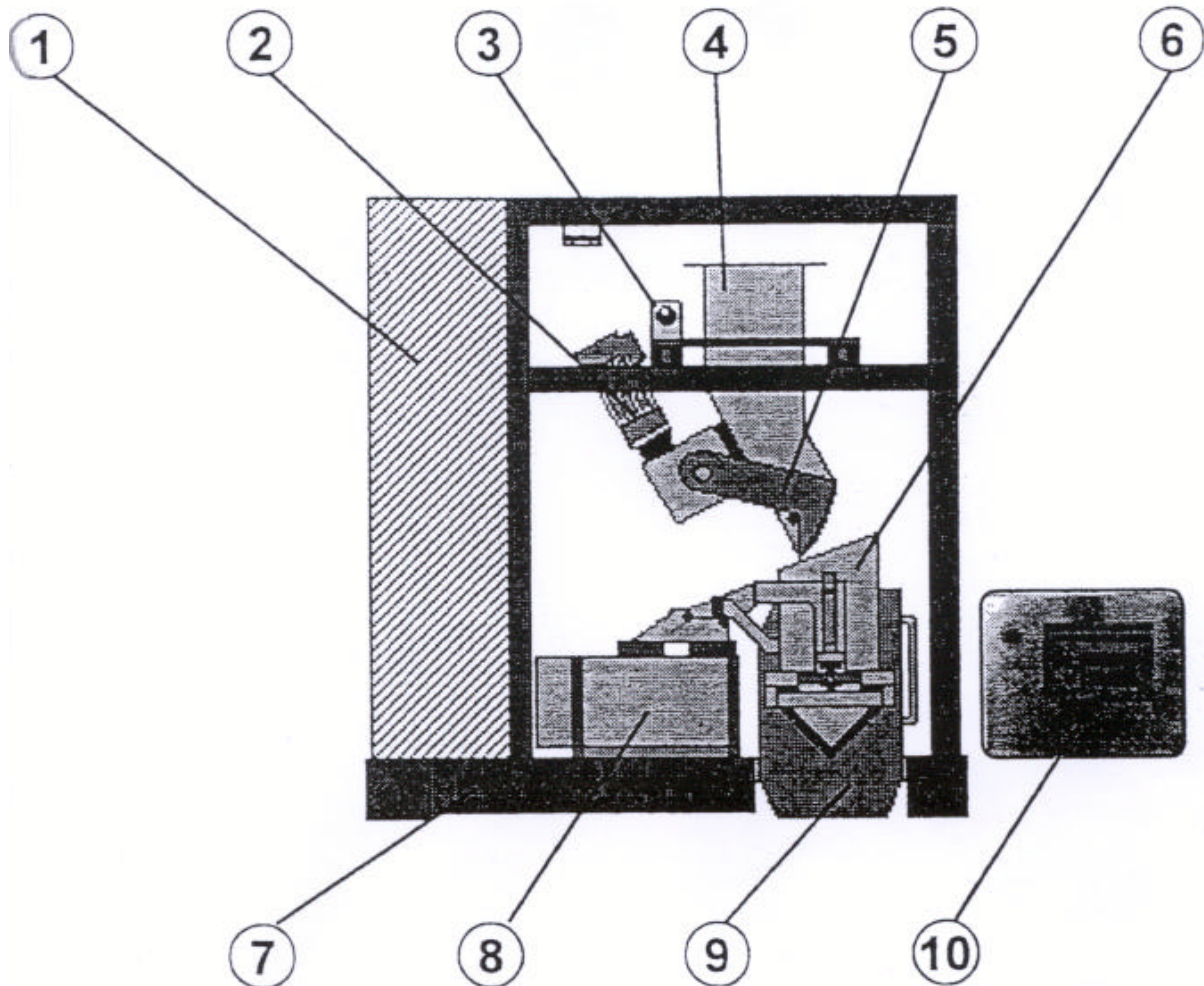
Mode définition machine

Code clef bureau de vérification  
modifié automatiquement dès  
qu'un accès au réglage de la  
partie pesage a été enregistré  
(scellement logiciel)



Visualisation du fichier où sont  
enregistrées toutes les opérations  
de modification de l'unité de pesage

Schéma d'ensemble  
(exemple d'intégration dans une doseuse pondérale à pesées nettes type DF)



- 1 Armoire électrique et pneumatique
- 2, 3, 4 et 5 Dispositifs concernant la maîtrise de l'arrivée du produit dans la doseuse pondérale
- 6 Benne de pesage ; constitue le dispositif récepteur de charge du trieur-étiqueteur
- 7 Bâti de la doseuse pondérale
- 8 Cellule de pesage
- 9 Evacuation produit
- 10 Unité de commande et d'affichage